GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – **INTERPELLATION**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	**Date**	**Heure**	**Numéro**	**Département(s)**
	18.02.2014	13:54	14.115	DEAS
	Annule et remplace			

Auteur(s): Groupe socialiste

Titre: 9 février 2014: Et après?

Contenu:

Le 9 février 2014 la population suisse a, à une courte majorité, décidé d'instaurer le principe des contingents pour les travailleurs migrants, remettant en cause le contenu des accords bilatéraux signés avec l'Union européenne. S'il est aujourd'hui trop tôt pour mesurer toutes les conséquences concrètes que ce vote aura sur nos relations bilatérales avec l'Union européenne, nous avons déjà pu voir, au cours de la semaine écoulée, que différents dossiers en cours de traitement, et les collaborations existantes, notamment en termes de recherche et formation, sont remis en cause par notre partenaire européen.

Le canton de Neuchâtel, bien qu'ayant refusé le texte soumis à initiative, subira vraisemblablement de manière importante les conséquences de cette nouvelle législation de par son positionnement géographique et économique qui fait de l'Union Européenne notre premier partenaire. Ce vote, pose donc une série de questions de la part du groupe socialiste sur l'implication directe qu'il aura sur notre canton et les mesures à prendre afin de ne pas freiner la collaboration transfrontalière.

Au-delà de cela, la manière dont s'est déterminée la population le 9 février 2014 doit également être un signal important sur les inquiétudes existantes notamment en terme de chômage et de conditions de travail. Pour notre canton, cela pose la question concrète de l'efficacité des mesures d'accompagnement mises en place jusqu'ici et sur les outils dont nous disposons pour la lutte contre la sous-enchère salariale et le travail au noir.

Enfin, ce vote tend à mettre le doigt sur un manque de confiance de la population envers les autorités et les moyens mis en œuvre pour répondre à ses inquiétudes.

Ainsi, nous demandons au Conseil d'Etat de nous dire:

Quelles sont les démarches entreprises par le canton afin de voir perdurer la collaboration transfrontalière essentielle pour ce canton, notamment dans les domaines de la politique de l'emploi, de la formation, des moyens de communications et transport?

Comment entrevoit le Conseil d'Etat la pérennisation des moyens liés aux mesures d'accompagnement, et quelles sont ses réflexions sur le renforcement de ces moyens?

Comment le Conseil d'Etat intègre-t-il le signal donné par la population aux politiques globales qu'il mène en matière d'emploi et de réinsertion ainsi que de lutte contre le chômage?

En matière de recherche, serait-il possible de savoir combien l'Université de Neuchâtel touchait des programmes de recherche européens jusqu'ici et ce que cela pourrait représenter comme perte si ces accords sont irrémédiablement rompus?

Comment la question des échanges Erasmus sera-t-elle gérée par l'Université de Neuchâtel et dans le cas d'abandon complet, que mettra l'Université en oeuvre pour répondre aux obligations de séjours linguistiques dans un certain nombre de formations universitaires?

Développement:

L'urgence est demandée:	oui ☐	non ■

Auteur ou premier signataire	**Autres signataires (suite)**
Locatelli Silvia	
Autres signataires (nom, prénom)	
Hunkeler Baptiste	
Béguelin Matthieu	
Docourt Ducommn Martine	
Clerc-Birambeau Annie	
Duding Laurent	
Bolay Mercier Corinne	
Huguenin Dumittan Daniel	
Rinaldo Sabrina	
Houlmann Alexandre	
Jemmely Josiane	
Lebel Calame Johanne	
Gagnaux Françoise	
Hurni Baptiste	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER